

Un reçu fiscal vous sera adressé en mars de l'année suivant votre don ou suivant votre premier prélèvement.



**J'imprime, je remplis ce coupon et je l'envoie à :**



10 bis, rue Suger - 93200 Saint-Denis  
Tél. : 01 48 09 09 76 | Fax : 01 48 09 15 75 | Mél. : tdhf@terredeshommes.fr  
www.terredeshommes.fr

## Je donne une fois

Chèque à l'ordre de Terre des Hommes France

- 10 €     20 €     50 €     100 €  
 don libre ..... €

## Je soutiens dans la durée

Complétez l'autorisation de prélèvement ci-dessous, à envoyer accompagnée de votre RIB ou RIP.

- 10 € / mois     20 € / mois  
 50 € / mois     100 € / mois  
 don libre ..... € / mois

## Mes coordonnées

Vos coordonnées sont nécessaires pour le traitement de votre don ponctuel ou par prélèvement ainsi que de votre reçu fiscal.

<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle	WEB
NOM .....	
Prénom .....	
Adresse .....	
CP .....	Ville .....
Pour recevoir le bulletin trimestriel par mail :	
Mél. ....	

Vos coordonnées sont à l'usage exclusif de l'association.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant contenues dans notre base de données et ce, sur simple lettre adressée au siège de l'association.

## Autorisation de prélèvement mensuel

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever directement à partir de ce dernier, le 10 de chaque mois à compter de ce jour, mon don mensuel à Terre des Hommes France. Je pourrai interrompre ce prélèvement à tout moment sur simple demande au siège de l'association.

Établissement    Guichet    N° de compte    Clé

-----

Adresse de l'établissement bancaire :

Code postal :

Ville :

Fait le :

Signature :